

Tu te lèveras devant ceux qui ont des cheveux blancs, tu honoreras la personne du vieillard, c'est ainsi que tu révéleras ton Dieu. Je suis l'Éternel. - Lévitique 19.32

LE GRAND DÉFI

« En 2017, la France compte 1,5 million de personnes de 85 ans et plus (en 2020, 2,25 millions selon les dernières estimations de l'INSEE). À l'horizon 2050, elles seront 4,8 millions. En 2016, près de 7 500 EHPAD accueillent plus de 600 000 personnes âgées et environ 760 000 personnes âgées en perte d'autonomie bénéficiaient des prestations d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile. Ces quelques chiffres donnent la mesure des enjeux du secteur et du défi que représente le vieillissement de la population pour notre société. »¹

27% des 75 ans et plus sont en situation d'isolement relationnel². Les chrétiens n'échappent pas à cette réalité.

LES LIEUX DE VIE

« 90 % des plus de 80 ans vivent **chez eux**. Ce chiffre démontre que les personnes âgées, dans leur très grande majorité, vivent chez elles très longtemps, puisque seulement 10 % des 80-89 ans et 32 % des 90 ans et plus sont en maison de retraite. Même les personnes bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), sont maintenues le plus souvent à domicile grâce à des aides diversifiées (voir ci-dessous)³.

Les résidences services sont des ensembles de logements privés pour les personnes âgées associés à des services collectifs. Les occupants des résidences services sont locataires ou propriétaires. Ce genre de résidence à initiative privée peut prendre des formes très variées : habitat regroupé, béguinage, domicile partagé.

Voici deux exemples de telles résidences, structures privées commerciales ou associatives. En 2016, on comptait 580 'résidences services seniors' en France soit 45 000 logements. On estime que ce nombre devrait dépasser le millier en 2020, soit presque le double en 4 ans.⁴ Les 'MARPA' (Maison d'accueil rural pour les personnes âgées), avaient en 2017, 200 établissements et 80 projets en cours⁵.

Il y a 2 600 établissements non EHPAD pour 120 000 personnes âgées

Les EHPAD sont des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. 50% des EHPAD sont publics, 28% privés non lucratifs, 22% privés lucratifs. Une quarantaine sont dans les réseaux protestants dont 12 évangéliques.

PERSONNES ÂGÉES : UN MARCHÉ ET UN SECTEUR QUI RECRUTE

Il n'a pas échappé à certaines entreprises que les services auprès des personnes âgées et les maisons de retraite étaient un marché parfois qualifié "d'or gris" ou de "Silver Economy".

« 300000 emplois nouveaux à pourvoir d'ici 2030... Avec les effets conjoints du vieillissement de la population (la France comptera près de 20 millions de personnes âgées de plus de 65 ans en 2030 contre 15 millions aujourd'hui) et des nombreux départs à la retraite de professionnels exerçant ce métier aujourd'hui, le secteur de l'aide à domicile pour les personnes âgées est un secteur d'avenir. Le ministère lance une campagne visant à promouvoir et à valoriser les métiers de l'aide à domicile auprès des personnes âgées. »⁶

¹ Site du Ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/personnes-agees/concertation-grand-age-et-autonomie/article/grand-age-et-autonomie-les-chiffres-cles>

² https://www.monalisa-asso.fr/images/pdf/Les_solitudes_en_France_-_Fondation_de_France_2014.pdf p.3

³ <https://www.pourbienvieillir.fr/90-des-plus-de-80-ans-vivent-chez-eux>

⁴ <https://www.logement-seniors.com/uploads/medias/articles/documents/310-etude-residences-seniors-logement-seniors.pdf>

⁵ <https://www.marpa.fr/>

⁶ Site du Ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-l-autonomie/personnes-agees-un-secteur-qui-recrute>

LE PROBLÈME DE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

L'âge peut **réduire le nombre de réseaux** de relations des personnes ainsi que la **capacité d'y participer**. Le réseau professionnel n'existe plus une fois la retraite prise, le réseau familial peut s'être réduit (plus de parents, d'oncles ou tantes, éventuellement de conjoint ou/et avec des enfants éloignés), le réseau amical peut se réduire à cause du décès des personnes de son âge, le réseau de relations sociales peut se réduire aussi suite à la difficulté de déplacement ou d'appétence à certaines activités dans les clubs ou les associations. D'autres réseaux peu construits peuvent exister comme les voisins, les commerçants, le personnel soignant ou les connaissances.

La possibilité des réseaux virtuels reste limitée et peut n'être que le reflet du dynamisme des autres réseaux. Un seul réseau de relations ne peut pas toujours permettre de faire face aux épreuves de la vie, mais la diversification des réseaux n'est pas toujours simple à mettre en place ou à entretenir.

Enfin les personnes âgées peuvent se replier, s'auto-isoler, par fatalisme, crainte de déranger...

POUR ROMPRE L'ISOLEMENT

Si l'isolement est aggravé par la situation familiale, environnementale, physique et financière de la personne, il est néanmoins nécessaire pour elle de se positionner et de se mettre en route pour développer ses relations petit à petit en saisissant et en provoquant les occasions. La solitude est un facteur de laisser-aller, il est donc important de prendre soin de soi tant que c'est encore possible.

Contre l'isolement, c'est une multitude de relations à tisser quand cela est encore possible, en espérant qu'un certain nombre de ces liens sociaux subsistent le plus longtemps possible :

- ✓ Parler avec des commerçants, inviter vos voisins à passer un moment, saluer les personnes rencontrées fréquemment dans les promenades...
- ✓ Faire du bénévolat pour des associations, rendre service à des voisins ou à d'autres personnes âgées...
- ✓ S'inscrire à un club pour une activité de groupe...
- ✓ Cinéma, musée, balade : accepter les invitations et en proposer à votre entourage.
- ✓ Demander l'aide des services sociaux pour trouver des lieux adaptés ou/et se rapprocher d'associations spécialisées dans lesquelles il existe aussi des bénévoles qui peuvent faire des visites et être auprès des personnes âgées.

ET L'EGLISE DANS TOUT ÇA ?

Bien sûr les Eglises peuvent être un formidable lieu de relations, d'encouragements et de soutien et chaque chrétien peut avoir sa part dans ce service précieux. Ci-dessous des propositions issues de différentes sources mise en note de page.⁷ Certaines de ces propositions peuvent être un vaste défi, mais les petits commencements qui sont si précieux en se développant peuvent nous y amener.

⁷ - <https://point-theo.com/author/etienne-lhermenault/> et Cahier de l'école pastorale N° 115 premier trimestre 2020, article « Non à l'Évangile de la performance » - Etienne Lhermenault
- <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/nos-actualites/9-gestes-simples-pour-combattre-la-solitude>
- Conférence sur la solitude – site de CNEF Solidarité – journée mondiale contre la misère 2020

Dans l'Eglise et par l'Eglise :

- ✓ Être attentif aux personnes âgées et les connaître (anniversaire, les accompagner aux fêtes de l'Eglise)
- ✓ Prendre du temps pour écouter, discuter, aider (bricolage, administratif), passer un coup de téléphone, envoyer une carte postale, échanger des lectures, des conseils, un repas, un goûter, offrir un cadeau, initier au numérique ... 'être avec'. Bien sûr prier, chanter, faire un culte, écrire pour la mission...
- ✓ Encourager le groupe de jeunes à rencontrer les plus âgés
- ✓ Valorisons leur contribution (leur intercession, leur affection, leur persévérance, leur témoignage)
- ✓ S'assurer qu'elles sont en lien avec l'Eglise (nouvelles qui leur arrivent bien, services auxquelles elles peuvent participer (intercession, encouragement par courrier ou téléphone, hospitalité)
- ✓ Créer un groupe dédié et reconnu de l'Eglise
- ✓ Proposer aux EHPAD et aux résidences de personnes âgées des visites de la chorale de l'Eglise (les gospels sont très appréciés), des saynètes jouées par les enfants (au moment de Noël)
- ✓ Mettre en commun avec d'autres Eglises pour des activités particulières, par exemple pour développer des aumôneries dans les EHPAD et les résidences de personnes âgées

Avec l'association issue de l'Eglise :

- ✓ Organiser des rencontres de qualité avec les personnes âgées, celles de l'Eglise ou/et orientées par les services sociaux.
- ✓ Encourager les jeunes à des rencontres (visites, échanges, témoignages, conseils)
- ✓ Mettre en commun avec d'autres associations, par exemple pour créer des logements partagés ou des résidences intergénérationnelles ou des béguinages

Au-delà du cercle de l'Eglise, comme chrétien :

- ✓ Être attentif aux voisins âgés isolés pouvant avoir besoin d'aide
- ✓ Être bénévole dans une structure d'aide aux personnes âgées (MONA LISA, <https://www.monalisa-asso.fr/>) ou dans un EHPAD ou une résidence de personnes âgées
- ✓ Être famille d'accueil agréée, donc rémunérée pour une, 2 ou 3 personnes âgées